

REGLEMENT CHAMPIONNAT REGIONAL d'ENDURANCE NORMANDIE 2018

Il aura lieu le 29 avril 2018, sur le concours des ANDELYS - TOSNY (27)

Il concerne les cavaliers titulaires d'une licence fédérale de compétition délivrée par un club normand.

La domiciliation du cavalier est déterminée par le Club de sa licence et non par le Club engageur.

Un cavalier non licencié en Normandie peut demander son rattachement à la Normandie
1/ si l'adresse de son domicile mentionnée sur sa licence est en Normandie (ou s'il a preuve d'un déménagement ultérieur)
2/ s'il est licencié auprès d'une grande association nationale et qu'il le souhaite

DANS TOUS LES CAS il doit adresser une demande PRÉALABLE au Championnat à la commission qui statuera.

Il y aura un classement AM et un classement Club

Les épreuves seront ouvertes aux cavaliers de toutes régions. Les cavaliers hors région seront classés hors Championnat

Il sera établi donc pour chaque format d'épreuve un classement « Championnat » et un classement « open ».

Seront donc décernés les titres de :

- ✓ Champion 90 KM vitesse libre / AM 1 GP
- ✓ Champion 90 KM vitesse limitée / AM 1
- ✓ Champion 60 KM / AM 2
- ✓ Champion 60 KM / CLUB Elite GP
- ✓ Champion 40 KM (12/15 km/h) / AM 3
- ✓ Champion 40 KM (12/15 km/h) / CLUB Elite
- ✓ Champion 40 KM (10/12 km/h) / CLUB 1
- ✓ Champion 30 KM / AM 4 spe
- ✓ Champion 30 KM / CLUB 2 spe
- ✓ Champion 20 KM (12/15 km/h) / AM 4
- ✓ Champion 20 KM (12/15 km/h) / CLUB 2
- ✓ Champion 20 KM (10/12 km/h) / CLUB 3
- ✓ Champion 10 KM (10/12 km/h) / CLUB 4
- ✓ Champion 10 KM (08/10 km/h) / CLUB poney 4
- ✓ Champion 10 KM (06/08 km/h) / CLUB A

Présence indispensable à la Remise des Prix

Tenue correcte exigée (respect du règlement FFE)

Renseignements et contacts :

Nadine Gadmer 06 14 47 25 00 ngadmer@wanadoo.fr